



PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire

Séance du 09 mai 2019

Tirage au sort pour la zone n° 9303 - Briançon

Le 09 mai 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 9303 - Briançon, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Etaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- Mme Olivia PINGRET, rapporteure de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Monique COLLIN, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Elodie GUENNEC, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

KIC AS OP  1
TB

La séance a débuté le 09 mai 2019 à 11 heures 41.

*
* *

Pour la zone considérée :

Le premier secrétaire de séance a compté21..... bulletins.

Le second secrétaire de séance a compté :

-33..... demandes de création d'offices enregistrées.
-12..... demandes n'ayant pas donné lieu à constitution d'un bulletin, se répartissant ainsi :
 -3..... demandes surnuméraires ;
 -9..... demandes ayant fait l'objet d'une renonciation ;
 -0..... demandes caduques.

Il a été constaté que le nombre de bulletins correspond / ~~ne correspond pas~~¹ au nombre de demandes enregistrées auquel a été soustrait celui des demandes n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un bulletin.

(en cas de non-concordance, il est indiqué les vérifications auxquelles il a été procédé. Si l'anomalie persiste, il est indiqué les conséquences qui en ont été tirées).

¹ Rayer la mention inutile.

MC 60  ²
TR

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).

Les personnes susmentionnées ont procédé / ~~n'ont pas procédé~~ aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

MC *MA* *OP* *OT* 3
T53

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous² :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
9303	00051377	01/02/2019 14:01:01.837918	12
9303	00052284	01/02/2019 14:01:51.450534	8
9303	00052858	01/02/2019 14:02:26.344997	1
9303	00054225	01/02/2019 14:04:07.516244	10
9303	00055475	01/02/2019 14:06:13.035089	9
9303	00055622	01/02/2019 14:06:32.058435	11
9303	00058678	01/02/2019 14:15:52.799415	17
9303	00059741	01/02/2019 14:21:45.247368	16
9303	00061812	01/02/2019 14:43:10.139715	18
9303	00065448	01/02/2019 16:26:56.578206	6
9303	00065477	01/02/2019 16:28:01.763365	5
9303	00065805	01/02/2019 16:49:48.028032	19
9303	00067102	01/02/2019 18:09:08.505444	3
9303	00068371	01/02/2019 19:35:30.455122	21
9303	00068463	01/02/2019 19:42:13.868093	14
9303	00070090	01/02/2019 21:37:10.049139	2
9303	00070669	01/02/2019 22:37:55.484899	15
9303	00070823	01/02/2019 22:52:34.065201	20
9303	00071679	02/02/2019 03:47:49.595441	4
9303	00072593	02/02/2019 10:37:27.666374	7
9303	00073333	02/02/2019 12:35:20.263406	13

² Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).

concordance vérifiée

Observations complémentaires :

(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)

néant

La séance a été levée le 09 mai 2019 à ... heures ... 48 ..

*

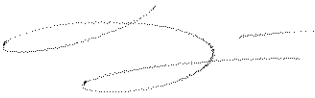
* *

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

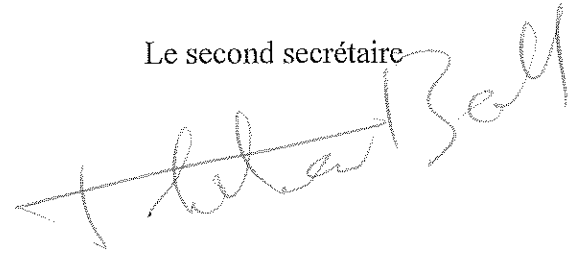
MC CA OP 05 5
TB

Paris, le 09 mai 2019

Le premier secrétaire



Le second secrétaire



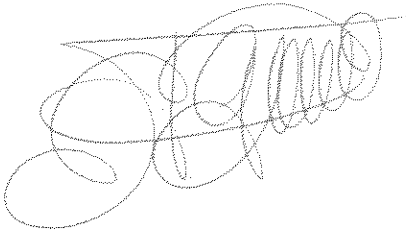
Le rapporteur de l'Autorité
de la concurrence



Le représentant du Conseil
supérieur du notariat



Le magistrat



Zone 9303 - Briançon
Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 à 14:08:35.148335	56490	28 mars 2019	9303
01/02/2019 à 14:09:59.209342	57004	31 mars 2019	9303
01/02/2019 à 14:20:03.259826	59469	26 mars 2019	9303
01/02/2019 à 14:36:05.131652	61332	13 mars 2019	9303
01/02/2019 à 14:36:48.173826	61387	13 mars 2019	9303
01/02/2019 à 15:09:13.130945	63122	10 février 2019	9303
01/02/2019 à 17:16:09.988392	66251	22 mars 2019	9303
01/02/2019 à 19:51:42.696180	68620	31 mars 2019	9303
02/02/2019 à 06:45:02.047840	71820	31 mars 2019	9303

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT 07 MAI 2019

Zone 9303 - Briançon
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt
01/02/2019 à 14:43:59.868601	61873	9303	61812	01/02/2019 à 14:43:10.139715
01/02/2019 à 14:52:18.426614	62357	9303	58678	01/02/2019 à 14:15:52.799415
01/02/2019 à 19:36:26.170130	68386	9303	68371	01/02/2019 à 19:35:30.455122

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



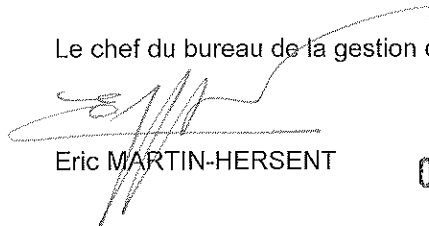
Eric MARTIN-HERSENT

07 MAI 2019

Zone 9303 - Briançon
Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
Etat néant			

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

07 MAI 2019